

7

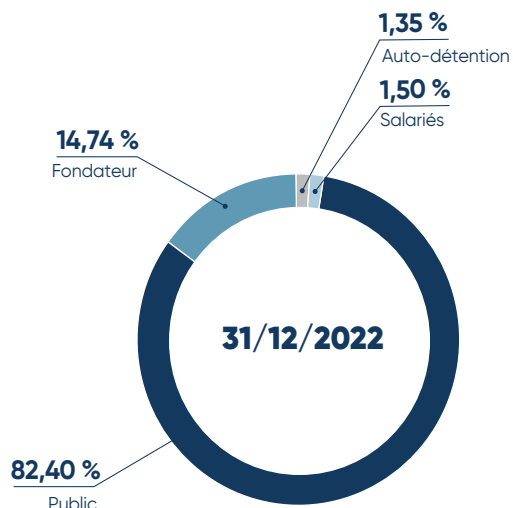
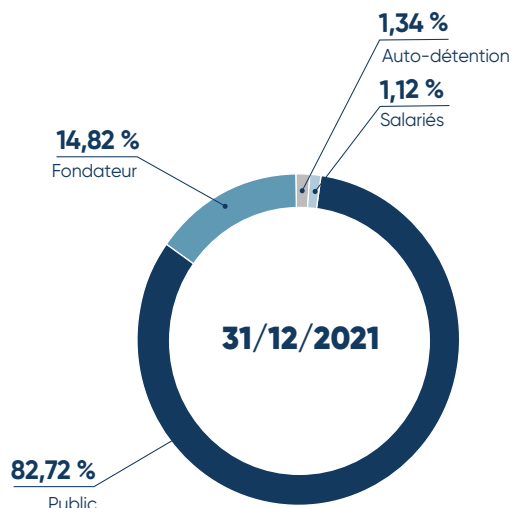
CAPITAL ET ACTIONNARIAT

7.1	ACTIONNARIAT	256	7.4	DIVIDENDES	266
7.1.1	Répartition de l'actionnariat	256	7.5	INFORMATIONS SUR LE CAPITAL SOCIAL	266
7.1.2	Informations complémentaires sur l'actionnariat	259	7.5.1	Montant du capital émis et autorisé	266
7.1.3	Opérations réalisées par les dirigeants, et les personnes qui leurs sont étroitement liées, sur les titres de la Société	262	7.5.2	Actions non représentatives du capital	266
7.2	DONNÉES BOURSIÈRES	263	7.5.3	Rachats d'actions et actions autodétenues	266
7.2.1	Fiche signalétique	263	7.5.4	Valeurs mobilières donnant accès au capital	269
7.2.2	L'action ALTEN	263	7.5.5	Conditions régissant tout droit d'acquisition et/ou toute obligation attachée au capital autorisé, mais non émis, ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital	269
7.2.3	Taux de rendement annuel de l'actionnaire	264	7.5.6	Options ou accords	269
7.2.4	Analystes financiers	264	7.5.7	Historique du capital social	270
7.3	COMMUNICATION AVEC LES ACTIONNAIRES	265			
7.3.1	Échanges entre ALTEN et ses actionnaires	265			
7.3.2	La communication financière	265			
7.3.3	Liste des principales informations réglementées publiées au cours de l'exercice	265			

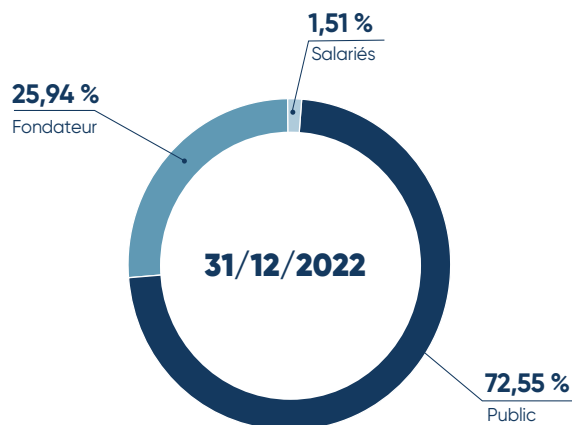
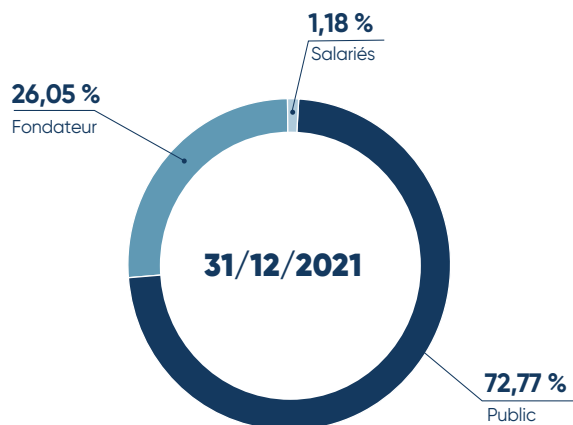
7.1 ACTIONNARIAT

7.1.1 RÉPARTITION DE L'ACTIONNARIAT

RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL



RÉPARTITION DES DROITS DE VOTE



Situation au 31 mars 2023

	Nombre d'actions ordinaires	% du capital	Droits de vote théoriques	% des droits de vote théoriques	Droits de vote en AG	% des droits de vote en AG
PUBLIC ⁽¹⁾	28 505 818	82,34 %	28 694 162	71,77 %	28 694 162	72,61 %
SGTI ⁽²⁾	3 498 962	10,11 %	6 997 924	17,50 %	6 997 924	17,71 %
Simon AZOULAY et assimilés ⁽³⁾	1 599 051	4,62 %	3 198 102	8,00 %	3 198 102	8,09 %
SOUS-TOTAL (SIMON AZOULAY ET ASSIMILÉS)	5 098 013	14,73 %	10 196 026	25,50 %	10 196 026	25,80 %
FMR LLC	2 766 154	7,99 %	2 766 154	6,92 %	2 766 154	7,00 %
Capital Group Company	1 979 500	5,72 %	1 979 500	4,95 %	1 979 500	5,01 %
Caisse des dépôts et consignations	1 221 165	3,53 %	1 221 165	3,05 %	1 221 165	3,09 %
Black Rock	1 061 570	3,07 %	1 061 570	2,66 %	1 061 570	2,69 %
Salariés ⁽⁴⁾	552 923	1,60 %	627 021	1,57 %	627 021	1,59 %
Autodétention	463 161	1,34 %	463 161	1,16 %	-	-
TOTAL (INCLUANT 814 ADP B PRIVÉES DE DROIT DE VOTE)	34 619 915	100,00 %	39 980 370	100,00 %	39 517 209	100,00 %

(1) Ensemble n'intégrant pas Simon AZOULAY et assimilés, SGTI, l'autodétention, et les salariés.

(2) Société contrôlée au plus haut niveau par Simon AZOULAY.

(3) Dont 1 599 050 actions ALTEN détenues en nue-propiété par Simon AZOULAY et assimilées au titre du 6° du I de l'article L. 233-9 du Code de commerce et dont l'usufruit a été donné par Simon AZOULAY au fonds de dotation ARBRE dans le cadre de deux donations temporaires d'usufruit avec retour prévu le 30 juin 2025 pour 315 500 actions et le 1er septembre 2024 pour 1 283 550 actions.

(4) Participation calculée conformément à l'article L. 225-102 du Code de commerce.

Il n'y a pas eu de variation significative de la répartition du capital et des droits de vote depuis le 31 mars 2023.

À la connaissance de la Société, aucun actionnaire autre que ceux mentionnés dans le tableau ci-dessus et ses renvois ne détient directement ou indirectement, seul ou de concert, plus de 3 % du capital ou des droits de vote de la Société (seuil statutaire défini dans les statuts d'ALTEN).

Actions d'autocontrôle

Au 31 décembre 2022, aucune action de la Société n'était détenue par l'une quelconque de ses filiales.

Situation au 31 décembre 2022

L'identité des personnes détenant directement ou indirectement au 31 décembre 2022 plus de 3 %, de 5 %, de 10 %, de 15 %, de 20 %, de 25 %, de 30 %, de 33,33 %, de 50 %, ou de 66,66 %, de 90 % ou de 95 % du capital social ou des droits de vote aux Assemblées générales est communiquée ci-après.

	Nombre d'actions ordinaires	% du capital	Droits de vote théoriques	% des droits de vote théoriques	Droits de vote en AG	% des droits de vote en AG
PUBLIC ⁽¹⁾	28 491 642	82,40 %	28 520 044	71,70 %	28 520 044	72,55 %
SGTI ⁽²⁾	3 498 962	10,12 %	6 997 924	17,59 %	6 997 924	17,80 %
Simon AZOULAY et assimilés ⁽³⁾	1 599 051	4,62 %	3 198 102	8,04 %	3 198 102	8,14 %
SOUS-TOTAL (SIMON AZOULAY ET ASSIMILÉS)	5 098 013	14,74 %	10 196 026	25,63 %	10 196 026	25,94 %
FMR LLC	2 766 154	8,00 %	2 766 154	6,95 %	2 766 154	7,04 %
Capital Group Company	1 979 500	5,72 %	1 979 500	4,98 %	1 979 500	5,04 %
Caisse des dépôts et consignations	1 266 592	3,66 %	1 266 592	3,18 %	1 266 592	3,22 %
Black Rock	1 061 570	3,07 %	1 061 570	2,67 %	1 061 570	2,70 %
Salariés ⁽⁴⁾	518 819	1,50 %	594 687	1,49 %	594 687	1,51 %
Autodétention	468 052	1,35 %	468 052	1,18 %	-	-
Gérald ATTIA ⁽⁵⁾	198 971	0,58 %	198 976	0,50 %	198 976	0,51 %
TOTAL (INCLUANT 1 141 ADP B PRIVÉES DE DROIT DE VOTE)	34 576 526	100,00 %	39 778 809	100,00 %	39 310 757	100,00 %

(1) Ensemble n'intégrant pas Simon AZOULAY et assimilés, SGTI, l'autodétention, et les salariés.

(2) Société contrôlée au plus haut niveau par Simon AZOULAY.

(3) Dont 1 599 050 actions ALTEN détenues en nue-propiété par Simon AZOULAY et assimilées au titre du 6^{du I} de l'article L. 233-9 du Code de commerce et dont l'usufruit a été donné par Simon AZOULAY au fonds de dotation ARBRE dans le cadre de deux donations temporaires d'usufruit avec retour prévu le 30 juin 2025 pour 315 500 actions et le 1er septembre 2024 pour 1 283 550 actions.

(4) Participation calculée conformément à l'article L. 225-102 du Code de commerce.

(5) Dont 117 082 titres ALTEN détenus par GMA, société contrôlée au plus haut niveau par Gérald ATTIA.

Contrôle direct ou indirect

La Société n'est pas contrôlée.

7.1.2 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR L'ACTIONNARIAT

7.1.2.1 Évolution de l'actionnariat

Modifications intervenues dans la répartition du capital au cours des trois dernières années :

	Situation au 31 décembre 2022			Situation au 31 décembre 2021			Situation au 31 décembre 2020		
	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote réels	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote réels	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote réels
Public ⁽¹⁾	28 491 642	82,40 %	72,55 %	28 453 518	82,72 %	72,92 %	28 179 487	82,30 %	72,62 %
Simon AZOULAY	5 098 013 ⁽²⁾	14,74 %	25,94 %	5 098 013 ⁽²⁾	14,82 %	26,05 %	5 098 013 ^(2bis)	14,89 %	26,18 %
FMR LLC	2 766 154	8,00 %	7,04 %	2 370 492	6,89 %	6,06 %	2 248 258	6,57 %	5,77 %
Black Rock	1 061 570	3,07 %	2,70 %	1 168 057	3,40 %	2,98 %	1 678 546	4,90 %	4,31 %
FIL	-	-	-	1 365 781	3,97 %	3,49 %	-	-	-
Caisse des dépôts et consignations	1 266 592	3,66 %	3,22 %	-	-	-	-	-	-
Financière de l'échiquier	988 318	2,87 %	2,49 %	1 034 898	3,01 %	2,64 %	-	-	-
Capital Group Company	1 979 500	5,72 %	5,04 %	1 979 500	5,76 %	5,06 %	-	-	-
Autodétention	468 052	1,35 %	-	460 140	1,34 %	-	463 965	1,36 %	-
Salariés ⁽³⁾	518 819	1,50 %	1,51 %	384 021	1,12 %	5,18 %	499 246	1,46 %	1,20 %
Gérald ATTIA ⁽⁴⁾	198 971	0,58 %	0,51 %	199 466	0,58 %	0,51 %	210 466	0,61 %	0,54 %
Emily AZOULAY	1 556	0,01 %	0,01 %	1 700	0,01 %	0,01 %	1 900	0,01 %	0,01 %
TOTAL	34 576 526	100 %	100 %	34 395 692	100 %	100 %	34 240 711	100 %	100 %

(1) Ensemble n'intégrant pas Simon AZOULAY et assimilés, SGTI, l'autodétention, et les salariés.

(2) Simon AZOULAY et assimilés (y compris la société SGTI qu'il contrôle ainsi que les actions dont l'usufruit a été donné à titre temporaire au fonds de dotation ARBRE).

(2bis) Simon AZOULAY et assimilés (y compris la société SGTI qu'il contrôle ainsi que les actions dont l'usufruit a été donné à titre temporaire à ENIO et au fonds de dotation ARBRE).

(3) Participation calculée conformément à l'article L. 225-102 du Code de commerce.

(4) Dont actions ALTEN détenues par GMA, société contrôlée au plus haut niveau par Gérald ATTIA.

Offre publique d'achat ou d'échange

Aucune offre publique d'achat ou d'échange n'a été lancée par des tiers sur les actions de la Société.

Par ailleurs la Société n'a lancé aucune offre publique d'achat ou d'échange sur les actions d'une autre société, sur un marché réglementé.

Pactes d'actionnaires

À la connaissance de la Société, aucun pacte d'actionnaires n'est actuellement en vigueur.

7.1.2.2 Franchissements de seuil

Les franchissements de seuil qui ont été portés à la connaissance de la Société au cours de l'exercice 2022 sont les suivants :

Nom du déclarant	Date des opérations	Référence AMF	Nature du franchissement
La financière de l'Échiquier	15/02/2022		Franchissement à la baisse du seuil de 3 % du capital
FMR LLC	31/03/2022	222C0788	Franchissement à la hausse du seuil de 5 % du capital et des droits de vote
BlackRock Inc	23/06/2022		Franchissement à la baisse du seuil de 3 % du capital
BlackRock Inc	24/06/2022		Franchissement à la hausse du seuil de 3 % du capital
BlackRock Inc	02/08/2022		Franchissement à la baisse du seuil de 3 % du capital
BlackRock Inc	03/08/2022		Franchissement à la hausse du seuil de 3 % du capital
BlackRock Inc	10/08/2022		Franchissement à la baisse du seuil de 3 % du capital
BlackRock Inc	15/08/2022		Franchissement à la hausse du seuil de 3 % du capital
FMR LLC	16/08/2022		Franchissement à la hausse du seuil de 5 % du capital et des droits de vote
BlackRock Inc	28/09/2022		Franchissement à la baisse du seuil de 3 % du capital
BlackRock Inc	03/10/2022		Franchissement à la hausse du seuil de 3 % du capital
BlackRock Inc	28/10/2022		Franchissement à la baisse du seuil de 3 % du capital
BlackRock Inc	09/11/2022		Franchissement à la hausse du seuil de 3 % du capital
BlackRock Inc	10/11/2022		Franchissement à la baisse du seuil de 3 % du capital
BlackRock Inc	14/11/2022		Franchissement à la hausse du seuil de 3 % du capital
BlackRock Inc	15/11/2022		Franchissement à la baisse du seuil de 3 % du capital
BlackRock Inc	21/11/2022		Franchissement à la hausse du seuil de 3 % du capital
BlackRock Inc	24/11/2022		Franchissement à la baisse du seuil de 3 % du capital
BlackRock Inc	29/11/2022		Franchissement à la hausse du seuil de 3 % du capital
Caisse des dépôts et consignations	08/12/2022		Franchissement à la hausse du seuil de 3 % du capital
Caisse des dépôts et consignations	19/12/2022		Franchissement à la hausse du seuil de 3 % des droits de vote

Depuis la clôture de l'exercice, les franchissements de seuils suivants ont été portés à la connaissance de la Société :

Nom du déclarant	Date des opérations	Référence AMF	Nature du franchissement
Caisse des dépôts et consignations	07/02/2023		Franchissement à la baisse du seuil de 3 % du capital
Caisse des dépôts et consignations	22/02/2023		Franchissement à la hausse du seuil de 3 % du capital

7.1.2.3 Actionnariat salarié

Participations et stock-options

Il est renvoyé au chapitre 3 du présent Document.

Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital

Plan d'intéressement

ALTEN n'a pas mis en place de plan d'intéressement.

Accord de participation

En ce qui concerne la participation des salariés, les sociétés du Groupe employant plus de 50 salariés et qui réalisent des bénéfices ont mis en place des accords de participation conformément aux dispositions légales.

Sociétés	Date de conclusion des accords	Date du dernier avenant conclu
ALTEN SA	27/05/1992	Avenant n° 16 du 30/06/2023
ALTEN SIR	12/02/2009	Avenant n° 2 du 25/10/2011
ALTEN SUD OUEST	15/12/2001	Avenant n° 3 du 07/12/2009
ANOTECH ENERGY	06/12/2007	Avenant n° 1 du 01/04/2010
MI-GSO	15/11/2006	Avenant n° 4 du 19/11/2014
AVENIR CONSEIL	20/01/2009	Avenant n° 1 du 18/03/2010
ATEXIS FRANCE	14/12/2009	
ALTEN TECHNOLOGIES	24/05/2017	
AIXIAL	07/06/2013	
CADUCEUM	30/06/2017	Avenant n° 1 du 27/04/2018
LINCOLN	28/06/2011	Avenant n° 1 du 17/10/2019
UNIWARE	30/11/2014	Avenant n° 2 du 12/04/2016
NEXEO	20/01/2009	

Par ailleurs, toutes les sociétés bénéficient d'un FCP Sécurité et d'un FCP Solidaire.

La participation peut être affectée à un PEE et employée à l'acquisition de parts de FCPE.

Pour une majorité des sociétés du Groupe, les FCPE prévus par le PEE sont :

- FCP ALTEN ;

- FCPE Multipar Monétaire Euro ;
- FCPE Multipar Diversifié Modéré – Part I ;
- FCPE Multipar Solidaire Équilibre Socialement Responsable – Part C ;
- FCPE Multipar Solidaire Dynamique Socialement Responsable – Part C.

Ces fonds ont tous fait l'objet d'un agrément de l'Autorité des Marchés Financiers.

Sommes affectées au personnel, au titre de la participation, pour chacune des trois dernières années

ALTEN SA	2022	2021	2020
Participation (en milliers d'euros)	0	0	0

7.1.2.4 Accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de contrôle

Néant.

7.1.3 OPÉRATIONS RÉALISÉES PAR LES DIRIGEANTS, ET LES PERSONNES QUI LEURS SONT ÉTROITEMENT LIÉES, SUR LES TITRES DE LA SOCIÉTÉ

État récapitulatif consolidé des opérations mentionnées à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier réalisées au cours du dernier exercice :

Nom du dirigeant et/ou de la personne mentionnée à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier	Fonction exercée au sein d'ALTEN	Nature des opérations	Nombre total d'instruments	Montant total des opérations (en euros)
Pierre MARCEL	Directeur général Adjoint en charge de l'Allemagne	Cession	5 000	811 555
Gérald ATTIA	Directeur Général Délégué ⁽¹⁾	Cession	500	76 600

(1) Jusqu'au 31/12/2022 minuit

7.2 DONNÉES BOURSIÈRES

7.2.1 FICHE SIGNALÉTIQUE GRI 102-5

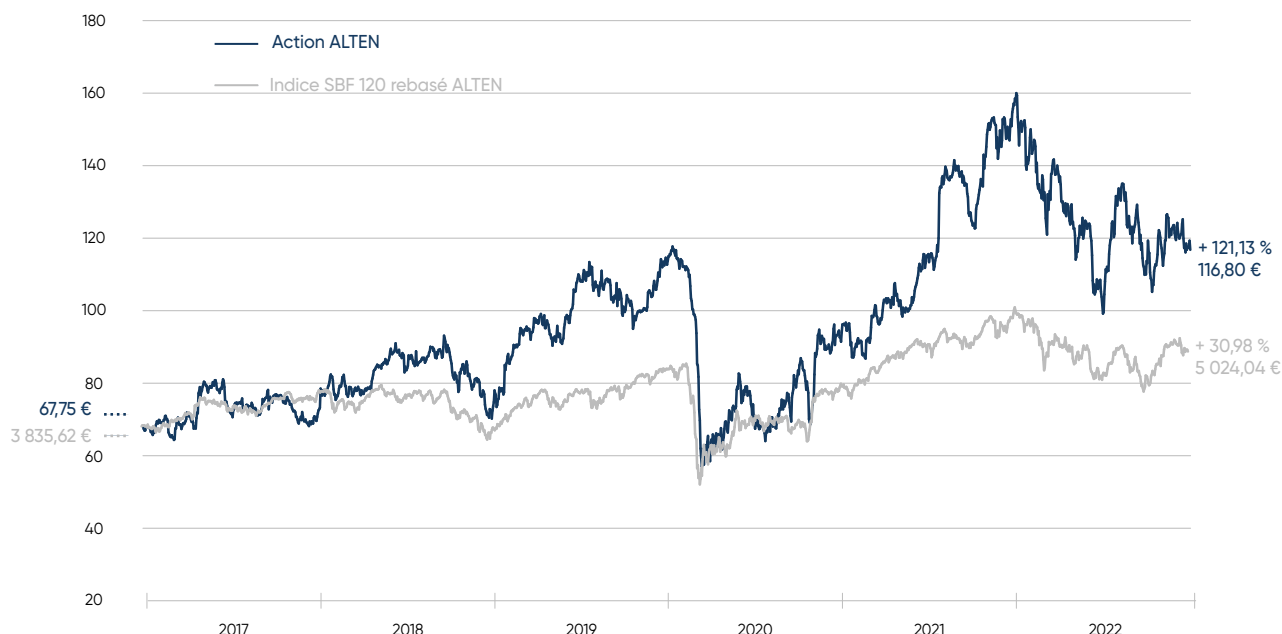
Raison sociale	ALTEN
Activité	Ingénierie et Conseil en Technologies
Code APE	6202A
RCS	348 607 417 Nanterre
Adresse du siège social	40 avenue André Morizet, 92 513 Boulogne Billancourt Cedex
Date de création	1988
Nationalité	Française
Capital social	36 350 910,75 € au 20 mars 2023
Nombre d'actions ALTEN inscrites au capital	34 619 101 actions ordinaires et 814 Actions de Préférence B au 20 mars 2023
Forme juridique	Société anonyme à Conseil d'administration
Exercice social	1 ^{er} janvier au 31 décembre
Marché de cotation	Le titre ALTEN est coté au compartiment A du marché d'Euronext Paris
Indices boursiers intégrant le titre ALTEN	SBF 120, SBF 250, IT CAC 50, CACMID 100
Code ISIN	FR 0000071946

7.2.2 L'ACTION ALTEN

7.2.2.1 Performance de l'action

(en euros)	2022	2021	2020	2019	2018	2017
Résultat net part du Groupe par action après dilution	13,20	6,03	2,86	4,84	4,65	4,36
Dividende brut	1,30	1,00	Néant	1,00	1,00	1,00
Plus haut (clôture)	160,00	158,5	117,70	114,20	93,10	81,07
Plus bas (clôture)	99,20	86,8	56,95	70,25	70,50	64,36
Dernier cours de l'année (clôture)	116,80	158,5	92,65	112,50	72,70	69,61
Variation par rapport à l'année précédente	-26,3 %	71,1 %	- 17,6 %	54,7 %	4,4 %	4,3 %
Moyenne pondérée des 30 derniers cours (clôture)	120,58	149,32	91,85	107,83	76,73	69,75
Volume moyen de transaction par séance (nombre de titres)	36 748	40 570	70 531	58 051	52 862	34 956

7.2.2.2 Évolution du cours de l'action par rapport au SBF 120 sur les 5 derniers exercices



7.2.3 TAUX DE RENDEMENT ANNUEL DE L'ACTIONNAIRE

1 000 euros investis en actions ALTEN par une personne physique résidant en France, en supposant un réinvestissement en actions ALTEN du montant des dividendes, auraient généré au 31 décembre 2022, les rendements suivants (hors fiscalité) :

Durée de l'investissement	Taux de rendement annuel de l'actionnaire	Valeur au 31/12/2022 de 1 000 € investis
1 an	-26,3 %	737
3 ans	1,3 %	1 038
5 ans	10,9 %	1 678

7.2.4 ANALYSTES FINANCIERS

- Berenberg
- Gilbert Dupont
- Bryan Garnier
- Kepler Chevreux
- Exane BNP Paribas
- Oddo
- Société Générale
- Bank of America

7.3 COMMUNICATION AVEC LES ACTIONNAIRES

7.3.1 ÉCHANGES ENTRE ALTEN ET SES ACTIONNAIRES

ALTEN a engagé depuis plusieurs années une démarche active afin de mieux connaître son actionnariat.

Dans ce cadre, ALTEN réalise depuis plusieurs années des procédures lui permettant d'identifier son actionnariat (à hauteur de 90% environ). La dernière procédure de ce type a été réalisée en date du 31 mars 2022.

ALTEN a ainsi à cœur d'instaurer un dialogue durable avec ses principaux actionnaires. Ces échanges permettent à ALTEN d'être à l'écoute des attentes de ses actionnaires, notamment

dans le cadre de la préparation des projets de résolutions soumises aux Assemblées Générales d'ALTEN.

Un espace a été dédié aux actionnaires sur le site ALTEN au sein de l'onglet « Investisseurs » dans lequel les actionnaires peuvent accéder, entre autres, à l'ensemble de la documentation mise à disposition dans le cadre des Assemblées Générales.

Une adresse e-mail relation.actionnaires@alten.com est également disponible pour toute prise de contact.

7.3.2 LA COMMUNICATION FINANCIÈRE

La communication financière est placée sous la responsabilité de Monsieur Bruno BENOLIEL, Directeur Général Adjoint.

L'intégralité des communiqués de presse et des supports de communication financière sont soumis à la revue préalable du Conseil d'administration d'ALTEN. S'agissant d'informations privilégiées, ces communiqués sont immédiatement publiés après la fermeture d'Euronext Paris au moyen d'une diffusion simultanée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers et de la communauté financière.

Le calendrier de la communication financière regroupant l'ensemble des publications de l'année à venir est mis en ligne sur le site ALTEN en début d'année.

Des rencontres régulières ont lieu entre le Président-Directeur général, Monsieur Simon AZOULAY ainsi que le Directeur Général Adjoint Monsieur Bruno BENOLIEL et la communauté financière.

L'ensemble des supports de ces rencontres et leurs Webcast audio sont disponibles sur le site internet d'ALTEN.

7.3.3 LISTE DES PRINCIPALES INFORMATIONS RÉGLEMENTÉES PUBLIÉES AU COURS DE L'EXERCICE

Document d'enregistrement universel – rapport financier annuel – Résultats Financiers Annuels	
22/02/2022	• Communiqué sur les résultats annuels 2021 ;
29/04/2022	• Mise à disposition du Document d'enregistrement universel 2021.
Rapport financier Semestriel	
23/09/2022	• Communiqué sur les résultats semestriels 2022 ;
27/09/2022	• Rapport financier Semestriel.
Informations Financières Trimestrielles	
27/01/2022	• Communiqué relatif à l'activité du 4 ^e trimestre 2021 ;
27/04/2022	• Communiqué relatif à l'activité du 1 ^{er} trimestre 2022 ;
27/07/2022	• Communiqué relatif à l'activité du 1 ^{er} semestre 2022 ;
26/10/2022	• Communiqué relatif à l'activité du 3 ^e trimestre 2022.
Déclarations du nombre total de droits de vote et d'actions	
12 déclarations (une publication par mois)	
Communiqués de mise à disposition ou de consultation des informations relatives aux assemblées d'actionnaires	
27/04/2022	• Communiqué sur la proposition d'affectation du résultat 2021 ;
01/06/2022	• Communiqué de mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée générale du 22 juin 2022.

7.4 DIVIDENDES

Le tableau ci-dessous récapitule le montant des dividendes distribués, intégralement éligibles à l'abattement prévu à l'article 158-3-2° du Code général des impôts, au titre des trois exercices précédents :

	2022 (au titre de l'exercice 2021)	2021 (au titre de l'exercice 2020)	2020 (au titre de l'exercice 2019)
Dividende brut par action ordinaire (en euros)	1,30	1,00	0
Dividende brut par Action de Préférence (en euros)	0,65	0,50	0

Les dividendes bruts futurs dépendent de la capacité de la Société à générer un résultat bénéficiaire, de sa situation financière, de sa stratégie de développement et de tout autre facteur que le Conseil d'administration juge pertinent de prendre en compte.

7.5 INFORMATIONS SUR LE CAPITAL SOCIAL

7.5.1 MONTANT DU CAPITAL ÉMIS ET AUTORISÉ

Au 31 décembre 2022, le capital social souscrit s'élevait à 36 305 352,30 euros, divisé en 34 575 385 actions ordinaires et 1 141 Actions de Préférence B. Ces actions représentent 39 778 809 droits de vote théoriques.

Au 31 mars 2023, le montant du capital social s'élève à 36 350 910,75 euros, divisé en 34 619 101 actions ordinaires et 814 Actions de Préférence B. L'écart entre le nombre d'actions et de droits de vote résulte de l'existence d'un droit de vote double et du fait que les Actions de Préférence B sont dépourvues du droit de vote.

L'écart entre le nombre de droits de vote théoriques et le nombre de droits de vote réels correspond au nombre d'actions autodétenues ainsi qu'au nombre d'Actions de Préférence B définitivement attribuées.

Les actions ordinaires sont librement négociables, elles sont soit nominatives, soit au porteur, au choix de l'actionnaire.

7.5.2 ACTIONS NON REPRÉSENTATIVES DU CAPITAL

Néant.

7.5.3 RACHATS D'ACTIONS ET ACTIONS AUTODÉTENUES

7.5.3.1 Bilan du programme de rachat d'actions

L'Assemblée générale mixte du 22 juin 2022 a autorisé le Conseil d'administration, pour une durée de dix-huit mois à compter de ladite Assemblée générale, conformément aux articles L. 22-10-62 et suivants et L. 225-210 et suivants du Code de commerce, à procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, d'actions de la Société dans la limite de 5 % du nombre d'actions composant le capital social, le cas échéant ajusté afin de tenir compte des

éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme. Cette autorisation a remplacé celle donnée par l'Assemblée générale du 28 mai 2021.

ALTEN a confié la mise en œuvre d'un contrat de liquidité, conforme à la pratique admise par la réglementation, à KEPLER CAPITAL MARKET (Paris).

OPÉRATIONS RÉALISÉES AU COURS DE L'EXERCICE 2022 DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS

Objectifs	Achats				Ventes			
	Nombre de titres	Cours moyen des achats	Montant total des achats	Frais de négociation	Nombre de titres	Cours moyen des ventes	Montant total des ventes	Frais de négociation
Annulation	0	-	-	-	0	-	-	-
Croissance externe	0	-	-	-	0	-	-	-
Attribution aux salariés	0	-	-	-	0	-	-	-
Couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions	0	-	-	-	0	-	-	-
Contrat de liquidité	180 903	118,53 €	21 442 146,10 €	-	172 991	119,06 €	20 596 248,38 €	-
TOTAL	180 903	118,53 €	21 442 146,10 €	-	172 991	119,06 €	20 596 248,38 €	-

SITUATION À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Nombre total de titres détenus en portefeuille	468 052 (1,3537 % du capital)
<i>Dont :</i>	
Nombre de titres détenus dans l'objectif d'animation du cours par l'intermédiaire d'un contrat de liquidité AMAFI	8 030 (0,0232 % du capital)
Nombre de titres détenus dans l'objectif de croissance externe	0
Nombre de titres détenus dans l'objectif de couverture d'options d'achat d'actions ou autre système d'actionnariat des salariés	460 022 (1,3304 % du capital)
Nombre de titres détenus dans l'objectif de couverture de valeurs mobilières	0
Nombre de titres détenus dans l'objectif d'annulation	0
Valeur nominale globale des titres détenus en portefeuille	491 454,60 €
Valeur évaluée au cours d'achat des titres détenus en portefeuille	55 602 237,30 €

7.5.3.2 Descriptif du programme de rachat d'actions

Conformément aux dispositions de l'article 241-2 du Règlement général de l'AMF, du règlement (UE) 596/2014 du 16 avril 2014, et du règlement délégué (UE) 2016/1052 du 8 mars 2016, le présent descriptif a pour objectif de décrire les finalités et les modalités du programme de rachat de ses propres actions par la Société. Ce programme sera soumis à l'autorisation de l'Assemblée générale du 30 juin 2023.

Titres concernés : actions ordinaires.

Part maximale du capital dont le rachat est autorisé : 4,5 % du capital (soit 1 730 995,75 actions sur la base du capital au 31 mars 2023), étant précisé que cette limite s'apprécie à la date des rachats afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme. Le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de cette limite correspond au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la durée du programme dans le cadre de l'objectif de liquidité.

Prix maximum d'achat : 200 euros.

Montant maximal du programme : 311 571 800 euros.

Modalités des rachats : les achats, cessions et transferts pourront être réalisés par tous moyens sur le marché ou de gré à gré, y compris par opérations sur blocs de titres, étant précisé que la résolution proposée au vote des actionnaires ne limite pas la part du programme pouvant être réalisée par achat de blocs de titres. Ce programme ne pourra pas être utilisé en période d'offre publique initiée par un tiers visant les titres de la Société et ce, jusqu'à la fin de la période d'offre.

Objectifs :

- procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises conformément à l'autorisation conférée ou à conférer par la présente Assemblée générale extraordinaire ;
- assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action ALTEN par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la pratique admise par la réglementation, étant précisé que dans ce cadre, le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de la limite susvisée correspond au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues ;
- conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement en échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de fusion, de scission, d'apport ou de croissance externe ;
- assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et/ou de plans d'actions attribuées gratuitement (ou plans assimilés) au bénéfice des salariés et/ou des mandataires sociaux du Groupe, en ce compris les Groupements d'Intérêt Économique et sociétés liées, ainsi que toutes allocations d'actions au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou de Groupe (ou plan assimilé), au titre de la participation aux résultats de l'entreprise et/ou toutes autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du Groupe, en ce compris les Groupements d'Intérêt Économique et sociétés liées ;
- assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la Société dans le cadre de la réglementation en vigueur.

Durée de programme : 18 mois à compter de l'Assemblée générale du 30 juin 2023 soit jusqu'au 29 décembre 2024 inclus.

7.5.4 VALEURS MOBILIÈRES DONNANT ACCÈS AU CAPITAL

Dilution potentielle (sur une base pleinement diluée)

Sur la base de 34 576 526 actions (dont 1 141 Actions de Préférence B) émises au 31 décembre 2022, le capital social pourrait être augmenté jusqu'à un maximum de 960 789 actions nouvelles, soit 2,7 % du capital social après dilution.

Cette dilution interviendrait par l'émission d'actions ordinaires issues d'attributions gratuites d'actions et d'Actions de Préférence.

(en nombres)	31/12/2022	% Dilution	31/12/2021	% Dilution
Nombre d'actions	34 576 526		34 379 483 actions constatées et 16 209 actions converties mais n'ayant pas donné lieu à une augmentation de capital au 31/12/2021	
Attributions gratuites d'actions et d'Actions de Préférence B (attribuées mais non encore émises au 31/12/2022 excluant les actions caduques)	960 789	2,7	1 004 963	2,84
Dilution potentielle (sur une base pleinement diluée)	960 789	2,7	1 004 963	2,84
TOTAL DU CAPITAL POTENTIEL	35 537 315		35 400 655	

7.5.5 CONDITIONS RÉGISSANT TOUT DROIT D'ACQUISITION ET/OU TOUTE OBLIGATION ATTACHÉE AU CAPITAL AUTORISÉ, MAIS NON ÉMIS, OU SUR TOUTE ENTREPRISE VISANT À AUGMENTER LE CAPITAL

Néant.

7.5.6 OPTIONS OU ACCORDS

Néant.

7.5.7 HISTORIQUE DU CAPITAL SOCIAL

Informations relatives à la période couverte par les informations financières historiques

Date	Opération	Capital	Primes cumulées	Nombre d'actions (incluant les Actions de Préférence)
30/01/2020	Conversion des Actions de Préférence A en actions ordinaires	35 887 887,00 €	55 270 055,26 €	34 178 940 (dont 2 873 actions de Préférence B)
02/03/2020	Attribution définitive d'Actions de Préférence B	35 887 891,20 €	55 270 055,26 €	34 178 944 (dont 2 877 actions de Préférence B)
04/09/2020	Conversion des Actions de Préférence B en actions ordinaires	35 913 349,50 €	55 270 055,26 €	34 203 190 (dont 2 623 actions de Préférence B)
30/09/2020	Conversion des Actions de Préférence B en actions ordinaires	35 916 156,15 €	55 270 055,26 €	34 205 863 (dont 2 596 actions de Préférence B)
31/12/2020	Conversion des Actions de Préférence B en actions ordinaires	35 952 746,55 €	55 270 055,26 €	34 240 711 (dont 2 244 actions de Préférence B)
01/02/2021	Conversion des Actions de Préférence B en actions ordinaires	35 973 640,50 €	55 270 055,26 €	34 260 610 (dont 2 043 actions de Préférence B)
31/03/2021	Conversion des Actions de Préférence B en actions ordinaires	35 975 312,10 €	55 270 055,26 €	34 262 202 (dont 2 035 actions de Préférence B)
21/06/2021	Conversion des Actions de Préférence B en actions ordinaires et Attribution définitive d'Actions de Préférence B	36 059 043,30 €	55 270 055,26 €	34 341 946 (dont 2 049 actions de Préférence B)
02/08/2021	Conversion des Actions de Préférence B en actions ordinaires	36 080 577,75 €	55 270 055,26 €	34 362 455 (dont 1 846 actions de Préférence B)
01/10/2021	Conversion des Actions de Préférence B en actions ordinaires	36 098 457,15 €	55 270 055,26 €	34 379 483 (dont 1 665 actions de Préférence B)
28/01/2022	Conversion des Actions de Préférence B en actions ordinaires	36 141 227,85 €	55 270 055,26 €	34 420 217 (dont 1 212 actions de Préférence B)
30/06/2022	Conversion des Actions de Préférence B en actions ordinaires	36 143 930,55 €	55 270 055,26 €	34 422 791 (dont 1 176 actions de Préférence B)
09/08/2022	Conversion des Actions de Préférence B en actions ordinaires et Attribution définitive d'actions gratuites	36 145 089,75 €	55 270 055,26 €	34 423 895 (dont 1 165 actions de Préférence B)
25/10/2022	Conversion des Actions de Préférence B en actions ordinaires et Attribution définitive d'actions gratuites	36 227 458,05 €	55 270 055,26 €	34 502 341 (dont 1 161 actions de Préférence B)
28/10/2022	Attribution définitive d'actions gratuites	36 303 273,30 €	55 270 055,26 €	34 574 546 (dont 1 161 actions de Préférence B)
30/12/2022	Conversion des Actions de Préférence B en actions ordinaires	36 305 352,30 €	55 270 055,26 €	34 576 526 (dont 1 141 actions de Préférence B)
24/02/2023	Attribution définitive d'actions gratuites	36 326 803,80 €	55 270 055,26 €	34 596 956 (dont 1 071 actions de Préférence B)
20/03/2023	Conversion des Actions de Préférence B en actions ordinaires	36 350 910,75 €	55 270 055,26 €	34 619 915 (dont 814 actions de Préférence B)